



## Communiqué de presse

### **En raison de la grève annoncée, le CHUV met en place un service minimum**

**Compte tenu de la grève annoncée pour le jeudi 31 janvier, le CHUV met en place un service minimum ce jour-là.**

Il se traduira par une activité allégée la matinée du 31 janvier jusqu'à 11h30 et un fonctionnement identique à un dimanche pour le reste de la journée. Cette modalité a été convenue avec la Commission du personnel et les syndicats.

L'organisation arrêtée a pour objectifs de garantir le fonctionnement des urgences et des soins indispensables aux patients. Par contre, certaines interventions électives d'hospitalisation et ambulatoires ainsi que des examens et consultations pourront être reportés. Les patients en seront informés par les services concernés.

La direction du CHUV remercie de leur compréhension les patients concernés par cette restriction d'activité.

Lausanne, le 28 janvier 2008.